

Est-ce que mon logo peut porter à confusion?

Par **Kevin Chomat**, le **04/03/2018** à **19:23**

Bonjour,

Je viens de créer le logo de mon projet musical (Chomat Kevin).

Mon logo est un C majuscule à l'envers (symétrie horizontale) puis à côté un K majuscule.

J'aurais voulu savoir, bien qu'il soit différent, si il pouvait y'avoir un litige avec Calvin Klein qui a aussi ses initiales "ck" mais en minuscule, avec une police propre à lui.

Dans l'attente de vous lire,

Merci d'avance pour vos réponses et vos avis !!

Kevin